

Ablon-sur-Seine
 Alfortville
 Arcueil
 Athis-Mons
 Boissy-Saint-Léger
 Bonneuil-sur-Marne
 Bry-sur-Marne
 Cachan
 Champigny-sur-Marne
 Charenton-le-Pont
 Chennevières-sur-Marne
 Chevilly-Larue
 Choisy-le-Roi
 Créteil
 Fontenay-sous-Bois
 Fresnes
 Gentilly
 L'Haÿ-les-Roses
 Ivry-sur-Seine
 Joinville-le-Pont
 Juvisy-sur-Orge
 Le Kremlin-Bicêtre
 Limeil-Brévannes
 Maisons-Alfort
Mandres-les-Roses
Marolles-en-Brie
 Morangis
 Nogent-sur-Marne
 Noisieu
 Orly
 Ormesson-sur-Marne
 Paray-vieille-poste
Périgny-sur-Yerres
 Le Perreux-sur-Marne
 Le Plessis-Trévis
 La Queue-en-Brie
 Rungis
 Saint-Mandé
 Saint-Maur-des-Fossés
 Saint-Maurice
Santeny
 Sucy-en-Brie
 Savigny-sur-Orge
 Thiais
 Valenton
Villecresnes
 Villejuif
 Viry-Châtillon
 Villeneuve-le-Roi
 Villeneuve-Saint-Georges
 Villiers-sur-Marne
 Vincennes
 Vitry-sur-Seine

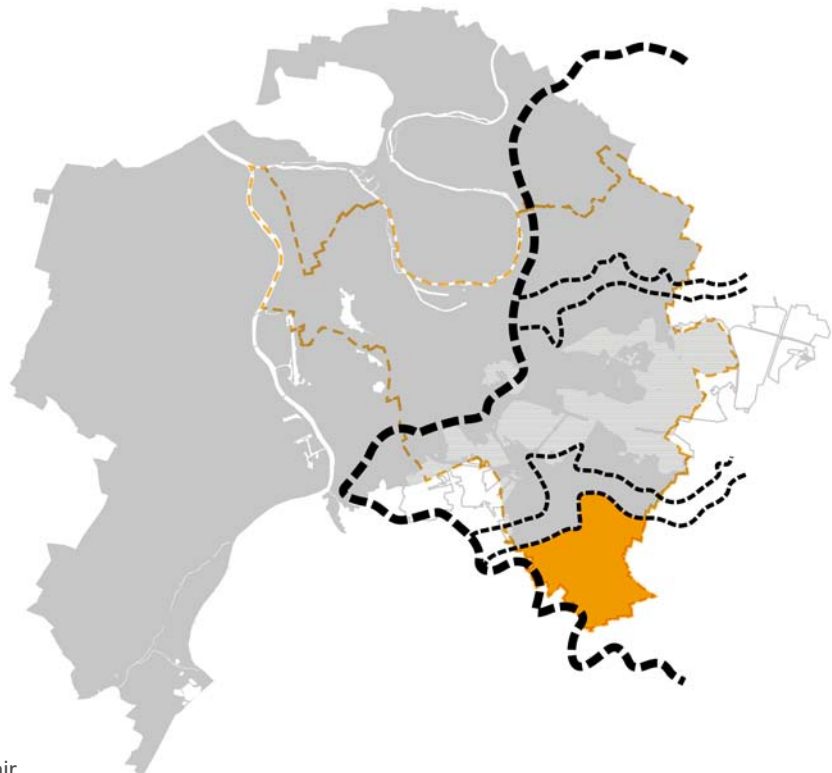
Unité 5.5

Les villages du plateau Briard

Le plateau agricole situé à l'interface entre l'Essonne et la Seine-et-Marne est le prolongement du plateau de Brie au sein du Val-de-Marne. Il est séparé de l'Arc boisé par la vallée du Réveillon et préfigure les grands espaces ouverts de la Brie Française.

Ce paysage agricole remarquable aux portes de l'agglomération parisienne forme un vaste espace ouvert au contact des vallées préservées de l'Yerres et de son affluent le Réveillon. L'habitat et les infrastructures sont repoussés à l'extrémité du plateau au sud, à Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres au nord à Santeny pour laisser toute sa place, au centre, à une activité agricole.

Au regard de l'ensemble de la couronne parisienne, ce sont les paysages de campagne les plus proches de Paris et qui invitent à l'évasion.



5 communes sur l'EPT 11
Grand Paris Sud Est Avenir

Atlas du Val-de-Marne

Unité 5.5 - Les villages du plateau Briard

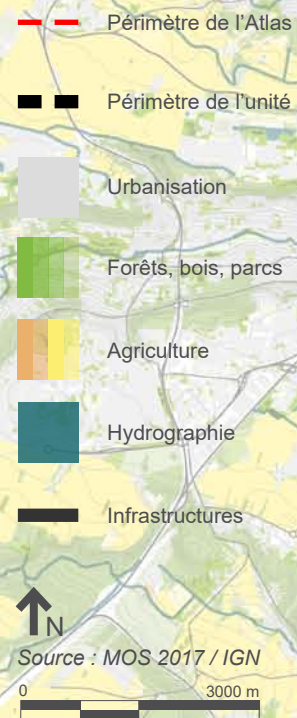


Figure 1 : Périmètre de l'Atlas unité 5.5 - Les villages du plateau Briard





Unité 5.5

Les villages du plateau Briard

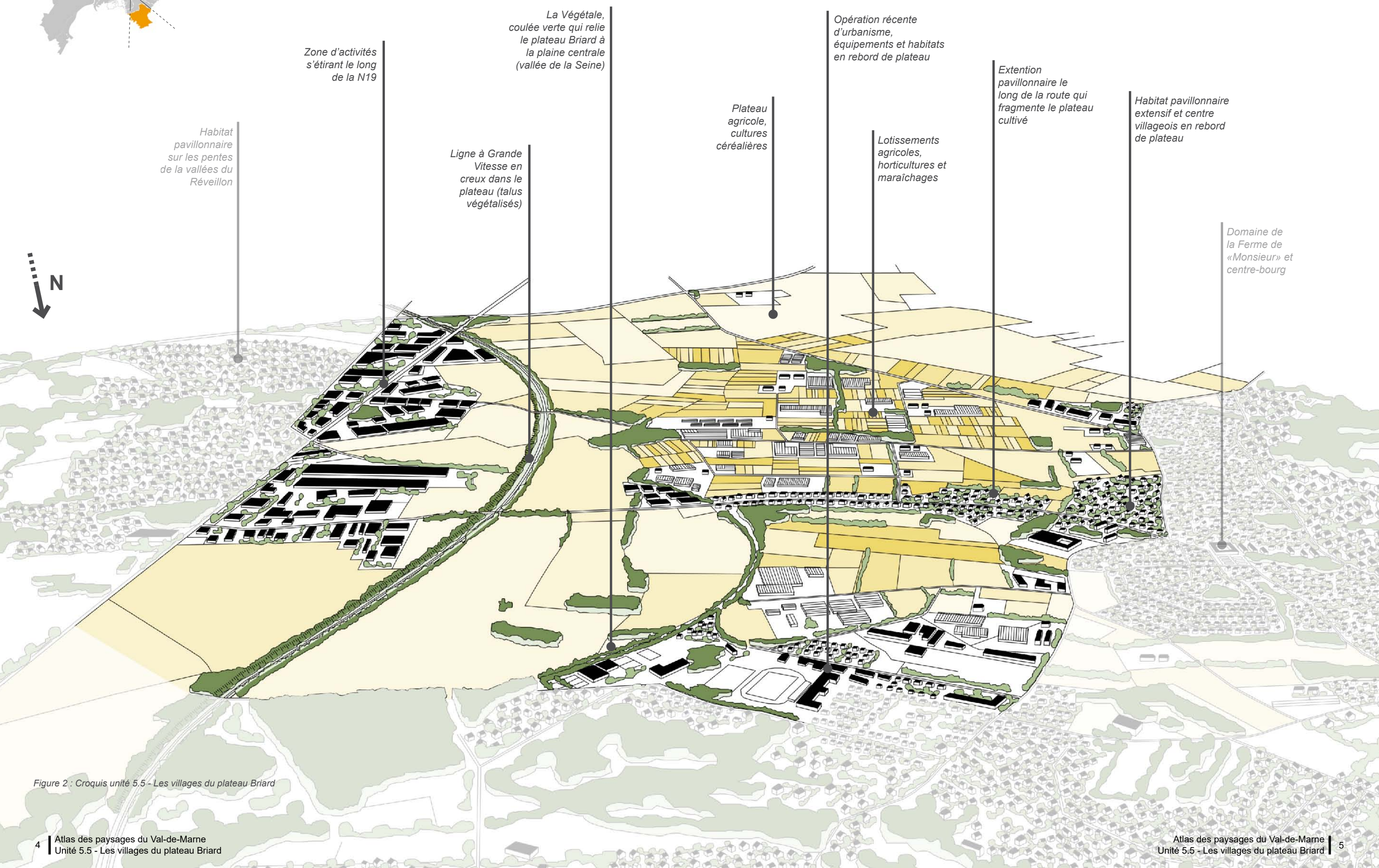


Figure 2 : Croquis unité 5.5 - Les villages du plateau Briard

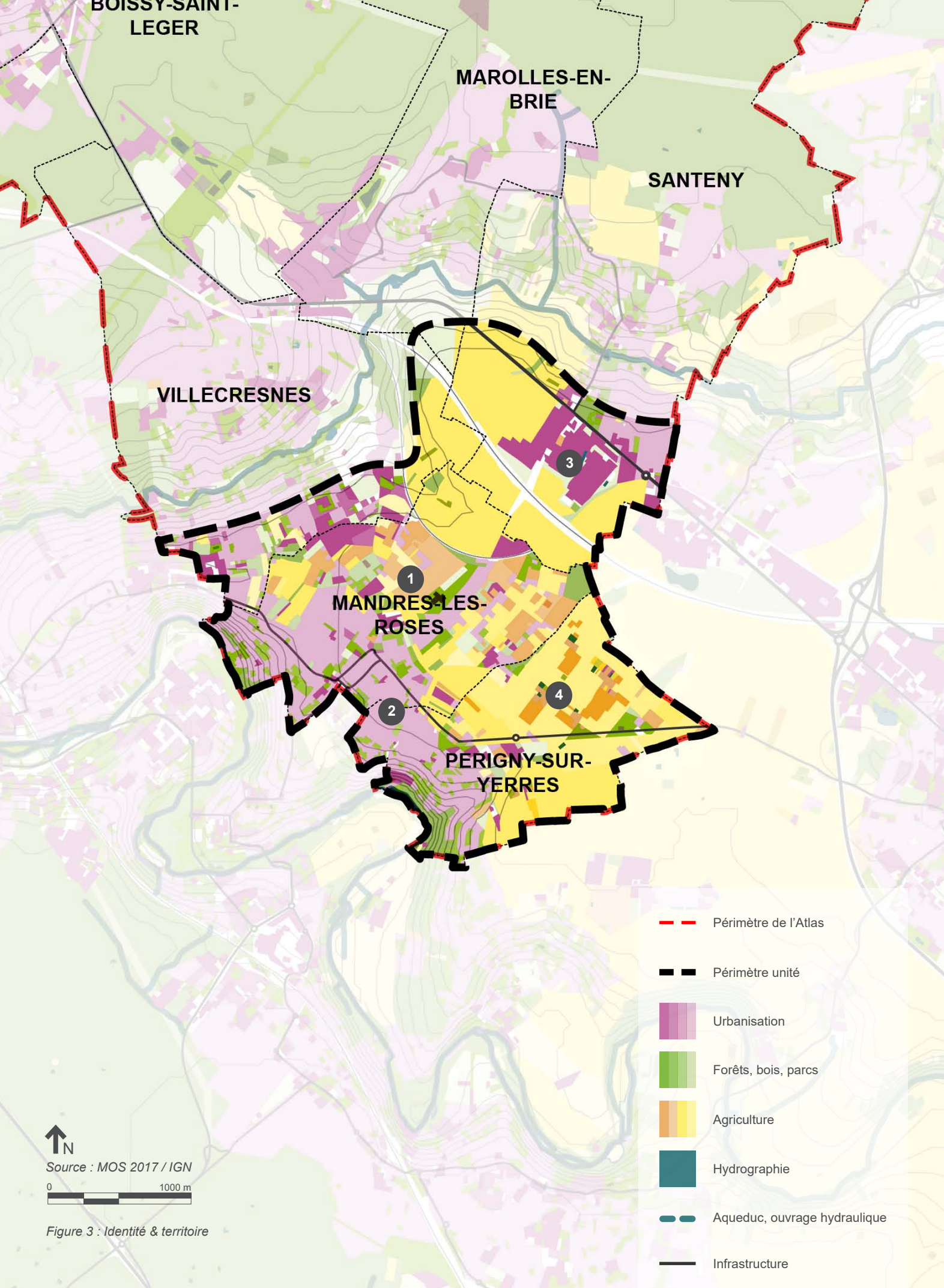


Figure 3 : Identité & territoire

Contexte

Identité & territoire

Un paysage de campagne agricole

La dernière lisière suburbaine* de Paris et la ceinture verte d'Île-de-France

Composé d'une mosaïque de paysages, le plateau de Brie est constitué tout à la fois de parcelles modestes, de cultures céréalières, de serres, de prairies, d'une pépinière, de bosquets, de jachères, de friches, de lotissements, d'habitations plus anciennes, de zones artisanales et commerciales etc. Cette succession d'espaces reflète une diversité d'activités et d'usages qui cohabitent.

Le plateau se singularise par une dominante agricole et des parcelles de dimensions variées. Ainsi les villages et les bourgs sont maintenus à distance les uns des autres par de grands espaces cultivés qui les entourent, ponctués de petits bois, de haies, de chemins etc.

1 Un territoire vivrier

Le plateau de Brie est historiquement agricole et a su résolument conserver son cadre rural. L'activité de maraîchage s'y est développée dans les années 1960, avec l'arrivée de maraîchers ayant été expulsés du quartier du Marais à Paris au 19ème siècle vers la vallée de la Seine. Ceux-ci ont été de nouveau contraints de s'éloigner d'avantage pour laisser place à l'urbanisation de la banlieue autour de Créteil. Certains s'installent alors à Périgny-sur-Yerres, Villecresnes et Mandres-les-Roses.

Dans les années 1970, les trois domaines de Roseval, de Rosebrie et de Saint Leu sont créés sous la forme d'un vaste ensemble agricole sur le plateau, préservant l'activité vivrière et jugulant l'étalement urbain. On y trouve notamment toutes sortes de serres : en « chapelles », en petits tunnels plastiques, en serres-tunnels et, de façon saisonnière, des films plastiques à même le sol pour les jeunes plants.

La culture de la rose

Dès le Moyen Age, la rose est cultivée en Brie et la mention de «boisseries de roses» figure d'ailleurs parmi les redevances dues au seigneur. Mais son exploitation va surtout se développer au 19ème siècle avec la mode qu'impulse l'Impératrice Joséphine en son domaine de la Malmaison. Sur le plateau de Brie, dans le parc du château de Grisy-Suisnes (au sud de Brie-Comte-Robert), le jardinier Christophe Cochet conçoit et aménage en 1802 la première grande roseraie en Brie pour l'amiral de Bougainville, et va la faire prospérer. Phylloxera destructeur et

concurrence des vins du midi aidants, les vignerons de Mandres et des environs, se tournent alors vers les cultures de roses de Grisy-Suisnes, et se reconvertisent en rosiéristes. En 1957, Mandres-en-Brie devient Mandres-les-Roses.

2 De la bourgade* au village pavillonnaire

L'étalement pavillonnaire qui s'est opéré sur le plateau commence dès les années 1925 et s'accélère à partir de 1960, joignant les communes de Périgny-sur-Yerres et de Mandres-les-Roses. Cette urbanisation a enveloppé les deux bourgades rurales, en commençant par les centres anciens. Elle constitue aujourd'hui une frange urbanisée en bord de plateau et sur une partie du versant de la vallée de l'Yerres. Villecresnes n'échappe pas à ce phénomène autour de l'ancien bourg de Cerçay, le long de la vallée du Réveillon. Sur la route qui mène de Mandres-les-Rose à Santeny (actuelle rue de Verdun) et conduisant jusqu'à la gare, un étalement urbain s'est également opéré dès les années 1930, préfigurant ce qui aurait pu devenir une urbanisation complète du plateau. Dans les années 1970, les élus de Mandres-les-Roses souhaitant éviter une urbanisation massive, décident de protéger les 230 ha de la plaine cultivée par des opérations de lotissement horticoles, Roseval et Rosebrie. Sur le plateau, les bourgs ramassés sont devenus des agglomérations étirées le long des routes.

3 Zones d'activités

Deux petites zones artisanales et commerciales sont implantées respectivement à coté de l'ancienne gare de Mandres-les-Roses et le long de la RD251 à Périgny-sur-Yerres. Elles abiment toutes les deux une séquence d'entrée dans le tissu urbain, malgré la végétation qui les accompagne. Plus marquant dans le paysage, une succession d'entreprises venues s'implanter sans conception d'ensemble le long de la N19, ternissent le charme du plateau agricole

4 Des champs à l'horizon dégagé

Les champs cultivés entre Santeny et Marolles-en-Brie et, plus au sud, entre Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres,

donnent l'ambiance générale du plateau, permettent d'avoir des vues dégagées et lointaines, et d'apercevoir les silhouettes des villages.

Une œuvre singulière

La Closierie Falbala, la plus grande œuvre monumentale de Jean Dubuffet, se laisse paradoxalement découvrir au bout d'une petite voie en pente qui descend vers l'Yerres. Composée de murs et de sols « mouvementés », peint en blanc avec des lignes noires, cette réalisation tranche avec la verdure qui l'entoure. Elle se veut confidentielle : on la visite par petits groupes, avec le sentiment d'être un invité privilégié et, comme le souhaitait l'artiste, d'entrer dans un monde parallèle.



Périgny-sur-Yerres :
La Closierie Falbala, Jean Dubuffet

Synthèse

Tenant de résister à l'étalement de l'agglomération parisienne des dernières décennies, le plateau de Brie a su pérenniser un cadre agricole au charme certain, en contraignant et maîtrisant l'urbanisation de masse

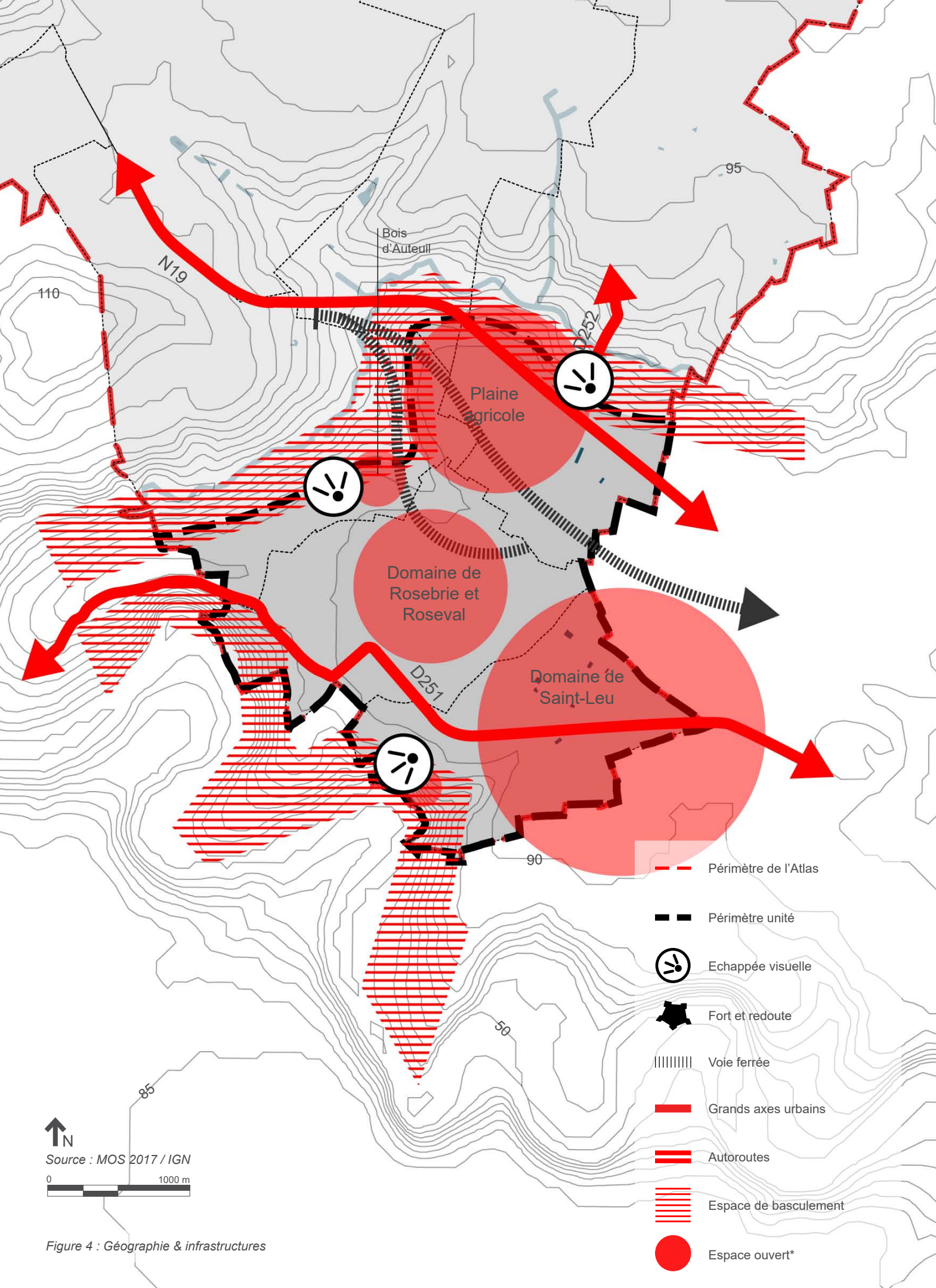
L'étirement pavillonnaire, partant des noyaux villageois, a rassemblé les bourgades les unes aux autres sans pour autant investir complètement le plateau. Les grandes coupures agricoles permettent de hiérarchiser l'espace de vie et jouent le rôle de respiration entre les bourgs

Valeurs clés des paysages

Géographie & infrastructures

Un plateau adossé aux vallées du Réveillon et de l'Yerres

Un territoire tourné vers le plateau Briard



Le plateau de Brie a un relief peu marqué et un sous-sol limoneux particulièrement fertile, favorable à la pratique des cultures du blé, de la betterave à sucre et de l'élevage laitier pour les fromages. Dans les environs de Mandres-les-Roses, partie de la Brie française, la culture de la rose est emblématique de la Brie.

Une géographie plate

Le relief constant (90NGF) du plateau a favorisé l'installation d'exploitations agricoles étendues, organisées autour de grandes fermes à cour carrée (maison Monsieur par exemple) ou pour les plus petites exploitations, de fermes toute en longueur, reprenant un modèle dit «gaulois». Ces fermes sont aujourd'hui cernées de toute part par l'implantation de lotissements favorisés par l'absence de contraintes géographiques, sous la forme d'une couronne pavillonnaire. Les activités agricoles ont été maintenues au cœur du plateau, au plus proche de l'activité de maraîchage, d'horticulture et de céréaliculture, prolongeant l'activité d'anciennes fermes occupant la plaine.

Un plateau traversé

Les infrastructures principales sont implantées de part et d'autre du plateau, en ligne de crête :

- au sud-ouest, une succession de routes RD251, D253 et D272 qui remontent de la vallée de l'Yerres, se glissent dans le tissu urbain des villages à Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres et se poursuivent vers Brie-Comte-Robert
- au Nord-est, en ligne droite, la route nationale historique de Paris à Bâle, l'actuelle N19.



La N19 et ses abords

Les abords de la N19 au caractère routier ont été investis par une succession de zones d'activités, et plus particulièrement par la ZA de la Butte Gayen à Santeny, très présente dans ce paysage d'openfield. L'implantation de ces hangars de tailles variées et l'absence de végétation alentours, donnent le sentiment d'un développement non maîtrisé qui impacte fortement l'image d'un territoire agricole depuis la route.

Les voies ferrées

La ligne TGV, construite dans les années 1990, forme sur le plateau de Brie une grande entaille aux rives boisées qui la rend presque invisible dans le territoire. L'ancienne ligne de Paris-Bastille à Marles-en-Brie, construite dans les années 1859, parcourt le plateau de Brie en passant par Villecresnes, Mandres-les-Roses et Santeny. Elle a contribué à la transformation de l'agriculture et la modification des paysages. Avec l'ouverture de la gare de Mandres en 1876, les petites exploitations se détournent de la vigne et se reconvertissent vers les cultures plus rentables, notamment celle de la rose. Le camion supplanta cette ligne dès 1919 pour le transport de marchandises et les vendeurs continuèrent à prendre le train jusqu'à la fermeture de la ligne ferroviaire en 1953.

Un réseau de chemins et de sentes

Une grande partie de l'activité agricole du territoire découle directement de l'organisation des trois domaines de Roseval, de Rosebrie et de Saint-Leu : les chemins y sont réservés prioritairement aux engins agricoles. Avec le tracé abandonné de la voie de chemin de fer, devenu aujourd'hui la Végétale, il en résulte un maillage dense de chemins, de sentes et d'allées qui se connectent avec de plus anciens chemins tel le chemin des Meuniers ou le GR® de Pays de la Ceinture Verte d'Ile-de-France. C'est une moyen d'arpenter le territoire à l'instar du Sentier d'interprétation agricole du plateau Briard.

Richesses

- Un plateau agricole ouvert qui laisse apercevoir les silhouettes des villages et les structures agricoles
- Un impact limité des routes vicinales* et un réseau de chemins, de sentes etc.
- Une ambiance de campagne (rurbaine*) propice à l'évasion (champs, chemins etc.) où le caractère rural prend le pas sur l'urbain

Faiblesses

Le vocabulaire routier du passage de la N19 et de ses rives encombrées de zones d'activités

Des limites, des lisières, des franges mal qualifiées, et des entrées de bourg abîmées par le manque d'accompagnement des zones artisanales et commerciales

Problématiques

Une juxtaposition d'ambiances, chacune avec ses usages et ses caractéristiques comme image emblématique et paysagère du plateau et des villages briards

La découverte du plateau et de ses activités agricoles par le réseau de chemins et de sentiers d'interprétation

La séquence d'entrée dans le territoire et celle des villages depuis les axes de déplacement : RN19, D251

Valeurs clés des paysages

Typologies urbaines

Des bourgades et des fermes agricoles
Une impression de mitage urbain



1 Mandres-les-Roses :
La Ferme de «Monsieur»



2 Périgny-sur-Yerres :
Les communs du château



3 Périgny-sur-Yerres :
Bâti ancien du centre bourg



4 Mandres-les-Roses :
Village couloir et cours



5 Périgny-sur-Yerres :
Lotissement «produit type»



6 Périgny-sur-Yerres :
Lotissement «Nouveau village»



7 Mandres-les-Roses :
Serres cathédrales



8 Mandres-les-Roses : Hangar
d'activité type serre cathédrale



9 Mandres-les-Roses :
L'ancienne gare



10 Mandres-les-Roses :
ZA des Perdrix



11 Santeny :
ZA de la Butte Gayen



12 Mandres-les-Roses :
Collège Simone Veil

Des villages briards

Organisés le long des routes et des chemins, les deux villages briards du plateau répondent historiquement à un agencement spécifique de «village-couloir», accompagnés de leurs cours, une ferme majeure, la ferme de Monsieur, à Mandres-les-Roses et un château à Périgny-sur-Yerres.

Dès leur origine, ils sont construits comme des lieux de passage avec des voies latérales importantes, organisés le long de voies largement dimensionnées. La structure des villages préfigure un développement en étoile et rayonnant autour du village d'origine.

La Ferme de Monsieur : un exemple de ferme briarde

(Photographie n°1)

Sur le modèle des fermes en cour carrée, cette bâtisse était la propriété de «Monsieur» frère du roi Louis XVI et futur Louis XVIII. La taille de cet ensemble témoigne que ce domaine d'exploitation était étendu et composé de cultures céréalières.

Appelée également la «Ferme des Tours Grises», cet ensemble d'architecture rurale unique en Ile-de-France est un exemple de la ferme briarde typique et intégralement conservée, avec son colombier au milieu de la cour. Classée monument historique en 1977, elle a été rachetée par la commune de Mandres en 1962 qui en a fait sa mairie et ses salles polyvalentes dans les années 1980. Cette «nouvelle vie» a permis à la commune d'assurer toutes les activités d'un village qui entend conserver avec son identité, son patrimoine et son caractère rural.

Les lotissements et l'étirement urbain

(Photographies n°5 et 6)

De bourgades, les communes du plateau se sont transformées en village pavillonnaire en quelques années, avec l'arrivée des premiers lotissement dans les années 1930, et notamment des zones pavillonnaires qui s'étirèrent le long de la rue de la gare. Puis le tissu s'étoffe et vient entourer les enveloppes bâties dans les années 1970-1980, époque où les lotisseurs avaient moins de contraintes réglementaires et géographiques qu'aujourd'hui.

Les villages deviennent multiformes avec trois types d'habitat qui coexistent : la construction ancienne, en pignon sur rue et sa cour, le quartier traditionnel où le propriétaire plante et construit son habitation sur sa parcelle comme il l'entend et celui du «Nouveau Village» sur le modèle américain, où le propriétaire achète sur catalogue une maison avec un jardin, prêts à habiter. La rurbanisation* est à l'œuvre et, avec elle, une uniformisation des formes du bâti rural.

Zones d'activités : un mitage dans la plaine

(Photographies n°10, 11 et 12)

Plusieurs petites zones d'activités sont disséminées dans le territoire : autour de la gare de Mandres (zone d'activité des Perdrix), à l'entrée de Périgny-sur-Yerres (zone mixte commerce et activité), entre Périgny-sur-Yerres et Mandres-les-Roses (une seule industrie). Le long de la N19, de grands tènements* aux bâtiments imposants viennent rompre le charme de la campagne briarde.

Des équipements scolaires donnent la même impression que les zones d'activités par l'importance de leurs emprises qui tranchent avec celle de la parcelle pavillonnaire.

La gare de Mandres

(Photographie n°9)

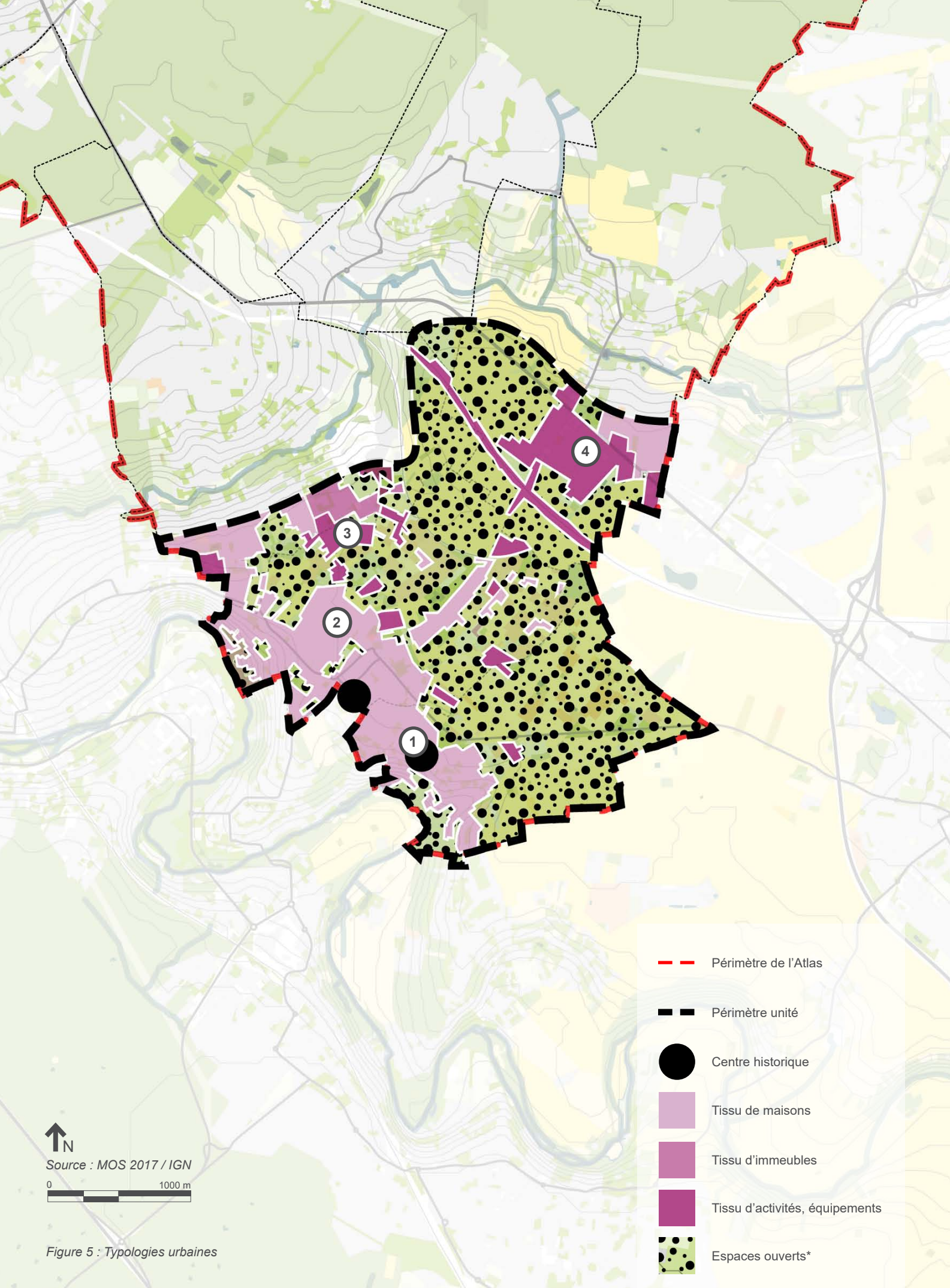
L'ancienne gare de Mandres-les-Roses, hors les murs du village, se situe à la croisée de la route qui relie Mandres-les-Roses à Santeny (Route de Mandres – D562), et la Végétale qui reprend le tracé de la ligne ferroviaire conduisant à la Bastille. Ce bâtiment est emblématique car il témoigne d'une histoire entre le plateau et la capitale. Construit en 1875, il a cessé toute activité en 1953 et a été réinvesti par la Ferme Traditionnelle Éducative qui propose de nombreuses animations toute l'année.

L'architecture particulière des serres

(Photographies n°7 et 8)

Fortement présents sur le territoire, les bâtiments des exploitations agricoles contribuent à l'aspect rural du plateau. Les hangars sont les plus marquants et, même s'ils véhiculent la même image que les bâtiments des zones d'activités par leur taille et leur volume, ils s'en distinguent par les toitures à double pan.

Dans la même écriture, les serres en « chapelle » marquent elles-aussi le paysage, accompagnées de structures plus basses et saisonnières : les tunnels et serres-tunnels en plastique.



Valeurs clés des paysages Typomorphologie*

Des silhouettes de villages briards
Une maîtrise de l'urbanisme de masse

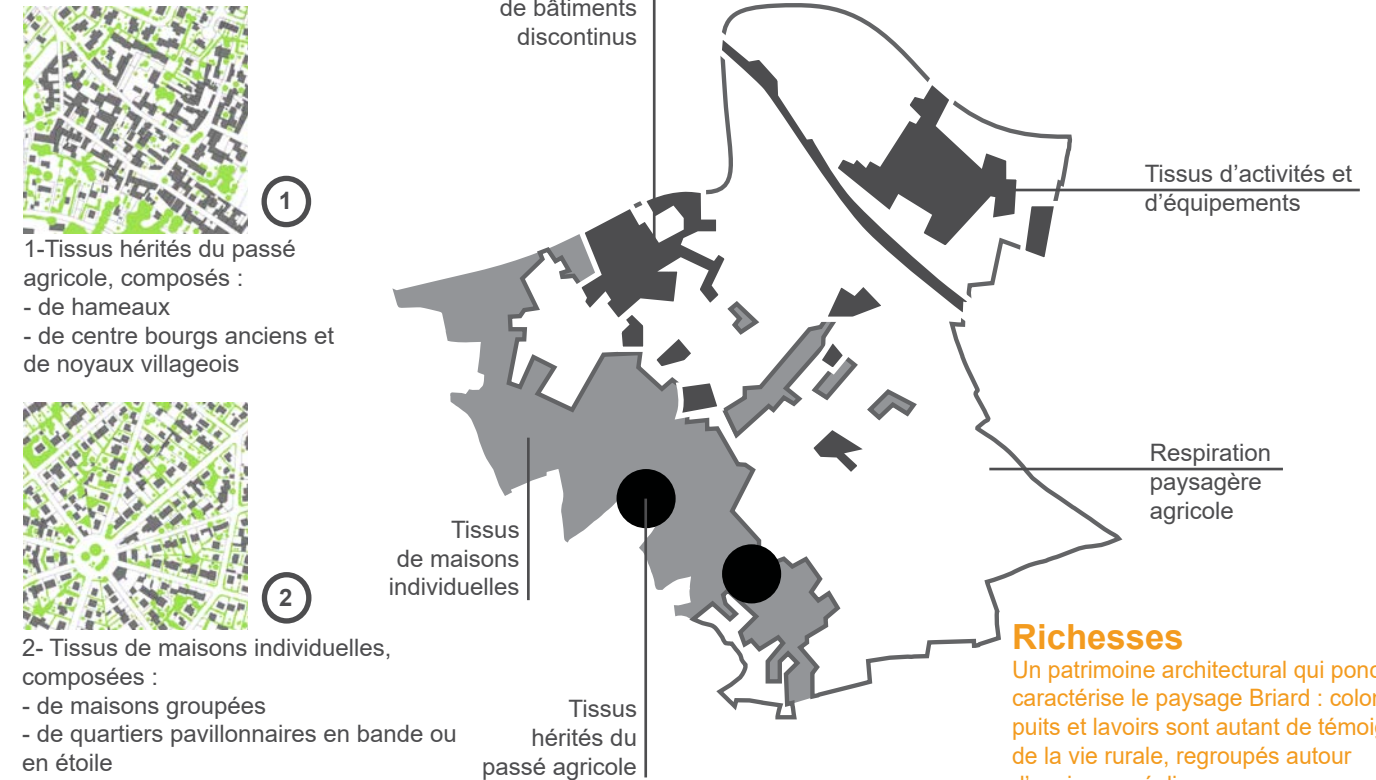
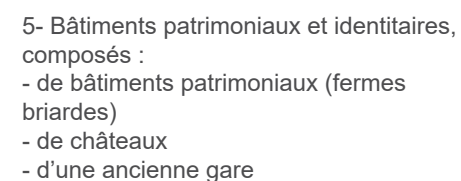


Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies*



Sur le plateau de Brie, l'effet d'évasion qu'offrent les grands espaces agricoles est rendu possible par le regroupement des deux villages, Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres. Cantonnés au rebord du plateau, ils laissent place à de grands espaces ouverts. L'impression de mitage demeure cependant le long de la rue qui remonte de la vallée du Réveillon (à Villecresnes) à l'ancienne bourgade* Cerçay (route de Brie).

Dans les années 1970, l'étalement urbain a été stoppé par la volonté des élus de se prémunir d'une urbanisation massive en mettant en place une protection agricole sur la plaine : trois lotissements horticoles ont ainsi été créés, Roseval, Rosebrie et Saint-Leu, particularités du plateau.

Malheureusement, les abords de la N19 abîment cette cohérence paysagère. Un éparpillement d'entreprises, conjugué à une absence de plan d'ensemble, ne tient pas compte du grand paysage.

Richesses

Un patrimoine architectural qui ponctue et caractérise le paysage Briard : colombiers, puits et lavoirs sont autant de témoignages de la vie rurale, regroupés autour d'anciennes églises
Une architecture de bâtiments agricoles variés : hangars, serres « cathédrales », serres-tunnels etc.
Des silhouettes de village perceptibles depuis le plateau Briard
Des quartiers de maisons individuelles aux formes multiples (anciennes, classiques et jardinées)

Faiblesses

Des espaces de transition entre ville, production maraîchère et campagne ; des mondes qui s'ignorent
Des espaces publics réduits à la fonction véhiculaire dans la ville pavillonnaire
Des zones d'activités, artisanales et commerçantes qui ne cadrent pas leurs limites et peinent à s'intégrer dans le paysage
Une menace de grignotage ou de mitage du plateau

Problématiques

Les franges urbaines, les lisières agricoles délaissées et les silhouettes de villages ignorées : une menace du caractère horticole et rural du plateau
Les « façades » urbaines le long de la RN19, comme entrées principales dans le territoire
L'épaississement des tissus urbains et le maintien des coupures d'urbanisation.

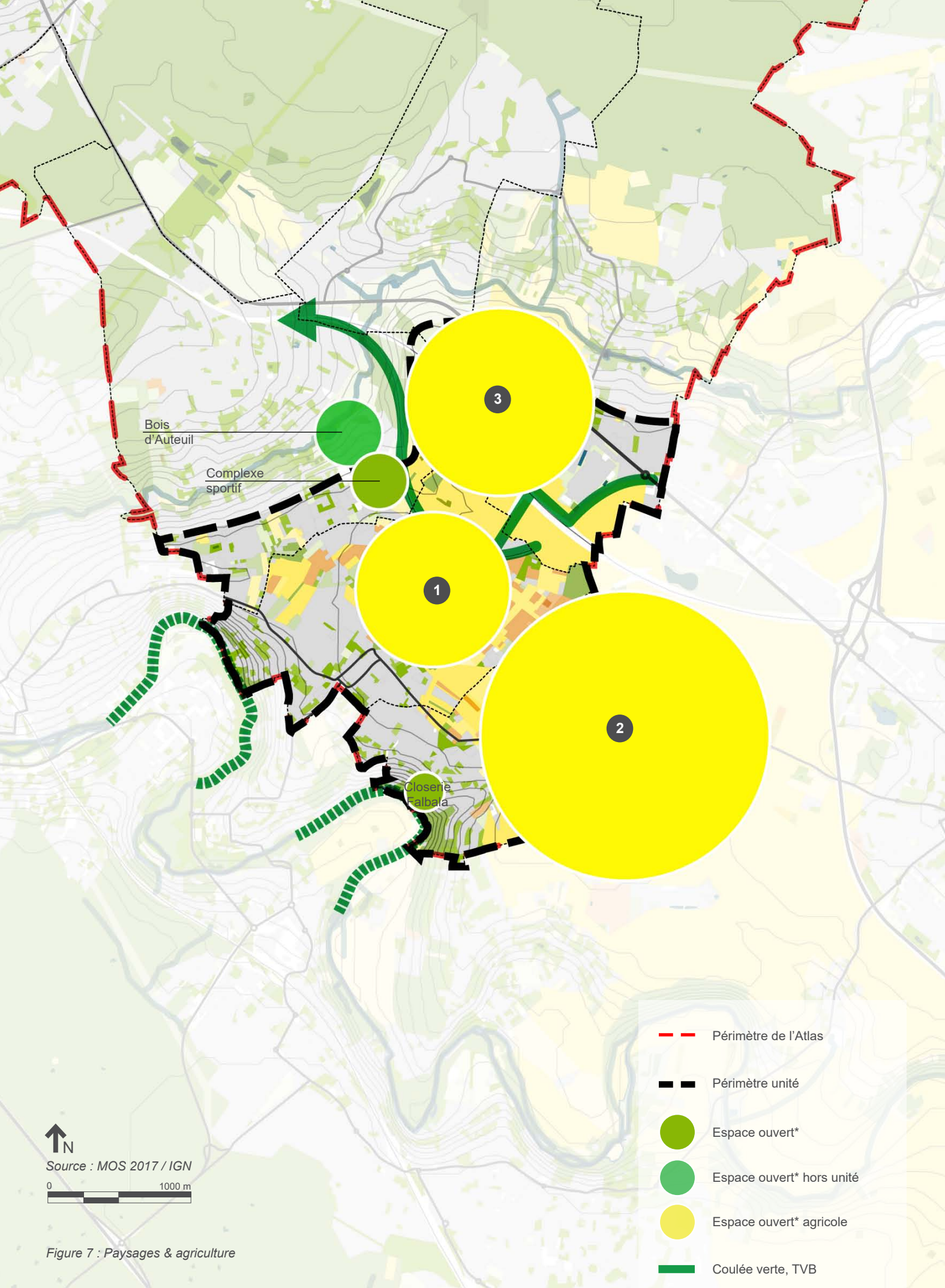


Figure 7 : Paysages & agriculture

Le passé paysan du plateau se manifeste aujourd'hui encore par la présence sur le territoire d'une activité agricole qui perpétue la tradition et la renommée du savoir-faire des anciens cultivateurs. On y trouve des cultures de légumes, de fruits mais aussi de roses, qui ont remplacé les vignes, sans oublier la pépinière départementale, le Centre de production Horticole de l'EPT11 Grand Paris Sud Est Avenir ainsi qu'un Centre d'Aide par le Travail horticole pour handicapés. Ces diverses exploitations composent des coupures paysagères ouvertes entre les différents villages du plateau.

Une volonté de maintenir l'agriculture vivrière sur le territoire

Pour résister à l'urbanisation massive et invasive du plateau, qui semblait inéluctable dans les années 1960-1970, et sous l'impulsion d'élus et d'associations, le lotissement horticole a été créé. Conçue pour que les exploitations agricoles se maintiennent face à l'artificialisation des terres, cette procédure est une garantie supplémentaire au document d'urbanisme.

Un outil inhabituel et un paysage insolite

Le lotissement agricole (ou horticole) reprend la même procédure que pour les quartiers d'habitations, mais celle-ci est adaptée aux usages agricoles : découpage parcellaire, voies de dessertes et réseau d'eau, gestion en commun, association de copropriétaires sont ainsi définis comme cadre commun et structure protectrice. Le lotissement est adapté à une activité horticole de maraichage et de rosieriste, compatible avec une taille de parcelle modeste. Le paysage singulier qui en résulte est composé de champs de petite taille où se juxtaposent cultures de légumes, serres et hangars. Situés à proximité immédiate du tissu urbain, des conflits d'usages ainsi que de nombreuses contraintes rendent difficile la vie de ces espaces et fragilisent son maintien. Cependant ces aménagements ont permis de protéger et de faire perdurer le paysage rural du plateau Briard.

1 Les deux domaines de Rosebrie et de Roseval

Sur 85ha, les deux lotissements créés en 1970 ont permis l'installation d'horticulteurs expropriés de la région parisienne. Derrière les haies de thuya, sous les serres, sont cultivées des fleurs, des roses notamment, mais aussi des légumes.

2 Domaine de Saint-Leu

Sur une initiative originale, le complexe agro-touristique de Saint Leu a une double vocation horticole et pédagogique. Divisé en plusieurs terrains et ouvert au public, le domaine est exploité par une douzaine de cultivateurs et un pépiniériste.

3 Les grands champs cultivés

Sur la partie nord-est du plateau, de grandes parcelles agricoles offrent des horizons lointains sur des silhouettes de villages mais aussi sur les extensions de zones d'activités. Ces grands champs se donnent à voir depuis la N19 et la petite départementale 252, mais aussi depuis la Végétale ou le chemin meunier pour les promeneurs.

La Végétale

Son passage sur le plateau Briard reprend le tracé de l'ancienne voie ferrée jusqu'à la gare de Mandres-les-Roses et se poursuit le long de la D253 pour rejoindre Santeny et Servon. La Végétale se prolonge par le chemin des roses et constitue la dernière partie de cette promenade verte qui part de Créteil, remonte le coteau, traverse l'Arc boisé, le plateau Briard et permet la découverte des différents paysages caractéristiques du département.

Des arbres et des haies : un bocage cultivé

Les chemins qui traversent le plateau, comme la Végétale, le chemin des Meuniers ou encore le GR® de Pays de la Ceinture Verte d'Ile-de-France, sont révélés dans ce paysage d'openfield par la présence de haies bocagères. Elles sont de fait les éléments structurants et anthropiques des paysages, cadrant les vues lointaines sur les horizons.

Ces haies prennent des formes variées : bocagères dans les paysages ouverts agricoles et parfois dans les lotissements horticoles, elles sont également taillées et monospécifiques dans les espaces habités. Quelques arbres viennent ponctuellement compléter ce motif paysager dans les villages, au détour d'un interstice urbain. Mais ce sont surtout depuis les espaces privés que les arbres confèrent un caractère de village jardiné. Notons la présence d'un alignement de pins atypiques le long de la D253 (rue François Coppée) au droit du domaine de Rosebrie.

Richesses

Le lotissement horticole : un cadre original pour maintenir une agriculture vivrière et horticole, motif paysager singulier du plateau de Brie et caractéristique des villages de Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres

La haie bocagère : une matrice paysagère qui rythme et organise les paysages du plateau

Les arbres dans les parcelles privées, patrimoine paysager des villages du plateau

Faiblesses

Une absence de végétation dans l'espace public des villages

Des espaces publics pavillonnaires (rues de lotissements) également très minimisés et peu végétalisés

Problématiques

Une volonté de freiner l'urbanisation galopante

Les conflits d'usage entre les promeneurs et exploitations dans le lotissement agricole

La haie bocagère, un auxiliaire d'agriculture et une richesse précieuse de la biodiversité sur le plateau Briard

Des initiatives de mise en valeur du plateau Briard : parcours de découverte du territoire, sentier d'interprétation agricole, ferme pédagogique et traditionnelle, AMAP*, Centre d'Aide par le Travail (CAT) horticole

Valeurs clés des paysages

Nature et végétation

Des agricultures multiples et des trames bocagères
La biodiversité sur le plateau agricole Briard

La nature dans le plateau Briard : richesse de la diversité des activités agricoles

L'activité agricole donne le ton des paysages briards. Les villages sont disposés sur le pourtour du plateau qui est organisé comme une grande ouverture bordée de lisières villageoises que des outils d'urbanisme ont su préserver. Les domaines agricoles cherchent à concilier exigences de productions légumières et demande de citoyens pour la création et l'accès à des espaces de nature. Des conflits d'usages ont conduit à la séparation des circulations agricoles et des parcours de promenade.

Les différentes formes de cultures du plateau, juxtaposées aux secteurs habités des villages, créent une mosaïque de paysages composés de combinaisons de champs, de potagers, de cultures sous serre, de friches, de bosquets, de haies, d'arbres etc.

Quelle place donner à la nature sur le plateau ?

Sur le plateau Briard, la qualité du cadre de vie passe par le maintien et la cohabitation entre productions horticoles et vivrières d'un côté et modes de vie citadines des habitants des villages de l'autre. Une attention particulière est à porter sur le traitement des limites entre ces deux mondes, le passage de l'un à l'autre et les déplacements. A cet égard, la haie est un motif majeur de composition et d'identité du territoire, outre le fait qu'elle est aussi utile pour l'agriculture et pour le confort de vie en général : climat, cycle de l'eau, biodiversité, production (fruits, bois-énergie, bois d'œuvre). En ce sens, avec l'arbre, la haie est une composante indispensable du cadre de vie, particulièrement sur le plateau Briard.

La végétation présente dans les espaces privés et semi-privatifs, notamment dans les jardins de maisons individuelles, constitue une strate arborée et arbustive qui concourt à l'établissement d'îlots de fraîcheur.

La strate arborée et arbustive, et surtout la variété des essences, sont incontournables à toutes les échelles d'intervention et de planification, notamment :

- l'échelle des exploitations maraîchères et horticoles
 - l'échelle des exploitations des grands champs
 - l'échelle d'une coulée verte et des chemins
 - l'échelle des jardins et des espaces ouverts dans les villages
- Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité urbaine du cadre de vie.

Stratégie de mise en œuvre

Les différentes formes d'activité agricole sur le plateau lui confèrent son caractère typique. Les villages et leurs développements s'en sont accommodés, laissant place aux exploitations en cherchant à concilier nature et ville. La question de la place de l'arbre et de la haie est donc primordiale, tant pour conforter une impression de « bocage cultivé » que pour organiser l'espace public et commun. Une matrice bocagère, motif paysager prioritaire est donc à conforter sur le territoire. Ce projet est essentiel pour l'ensemble du plateau, ce qui passe par :

- l'inventaire, la classification et la qualification des haies existantes : formes, tailles, fonctions, gestions, débouchés, bénéfices pour l'habitant et l'exploitant etc. ;
- le répertoriage et la qualification des arbres et de la végétation existants ;
- la prise en compte du caractère de chaque lisière urbaine et des continuités écologiques* (trame verte*) et leur mise en réseau entre la ville et la campagne cultivée ;
- la réappropriation des espaces publics dans tous les quartiers d'habitation pour y conforter la nature et les usages associés. Les mutations urbaines à l'œuvre et celles à venir, la densification de la ville sur elle-même, doivent permettre de faire la part belle à la nature.



Périgny-sur-Yerres :
Chemin de Périgny à Servon

Richesses

Une grande diversité de haies aux formes multiples (taille, implantation, composition etc.) comme motif spécifique du plateau briard

Des arbres de hauts jets, parfois alignés, dans le tissu urbain

Faiblesses

Une dominante minérale dans l'espace urbain et des îlots de chaleur

Une défiance urbaine vis-à-vis de l'agriculture et des conflits d'usages

Les dépôts sauvages dans les chemins

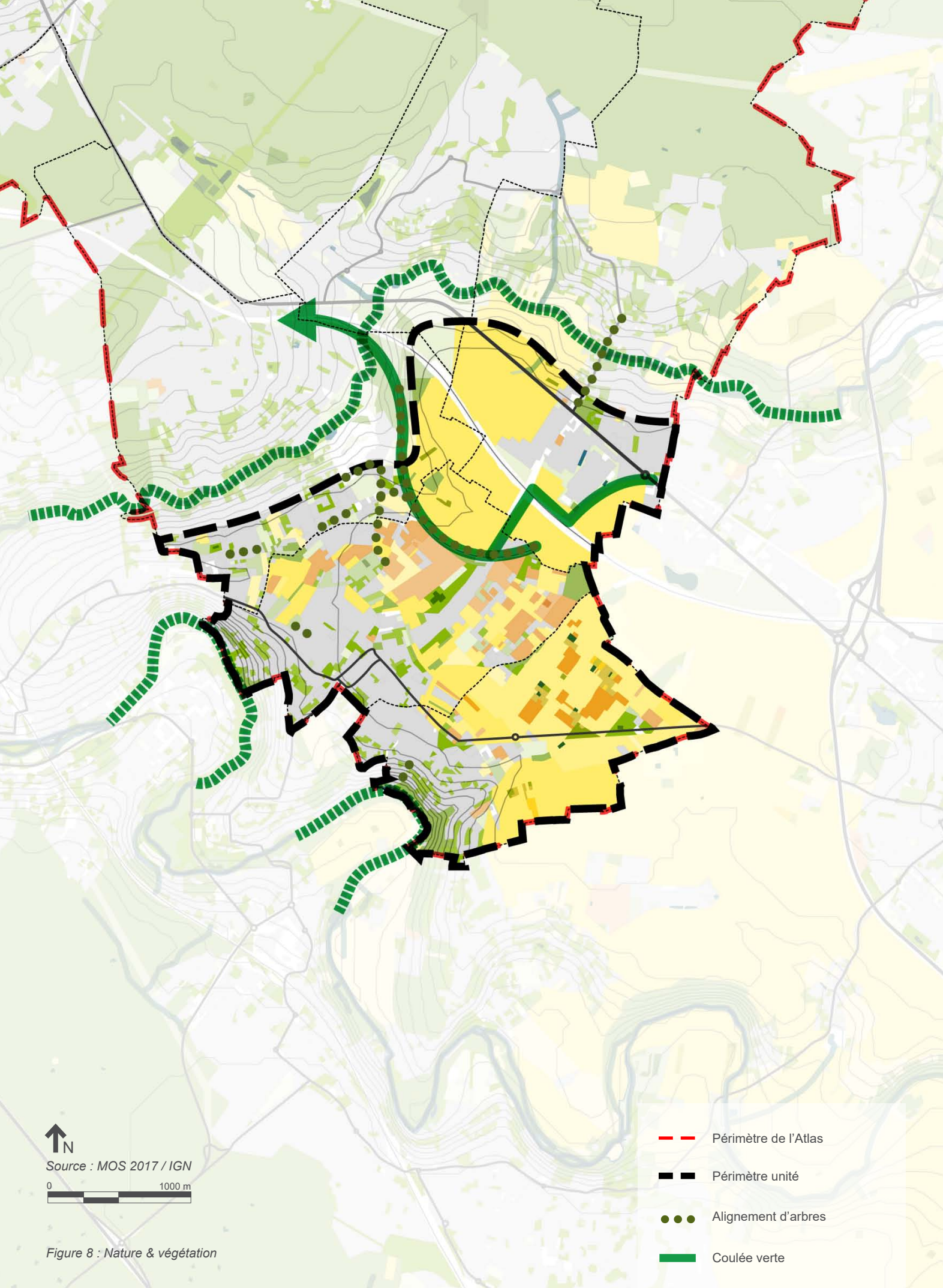
Problématiques

Le maillage bocager, outil de gestion et de médiation pour un paysage commun et partagé

La maîtrise de l'étalement urbain

Des continuités bocagères, patrimoine précieux et nécessaire au territoire

Des nouveaux paysages bocagers, lieux de fraîcheur et de ressourcement



Source : MOS 2017 / IGN
0 1000 m

Figure 8 : Nature & végétation



23%	espace artificialisé tendance d'évolution +10%	20%	espace libre tendance d'évolution -2%	6%	espace naturel tendance d'évolution +6%	51%	espace agricole tendance d'évolution -6%
-----	---	-----	--	----	--	-----	---

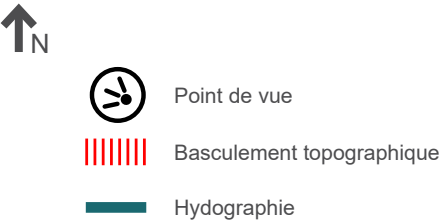
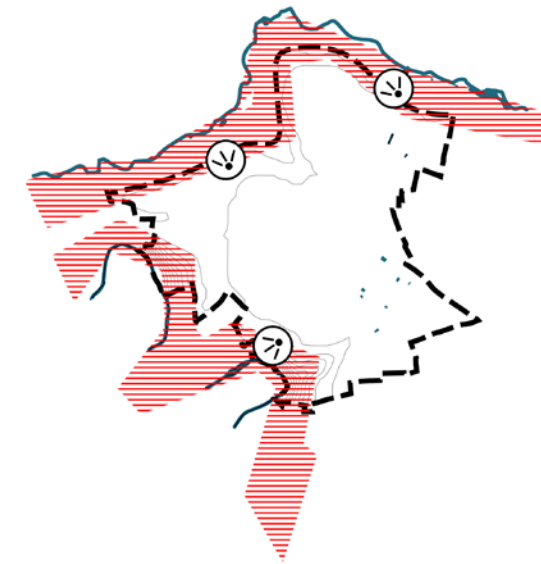


Figure 9 : Socle géographique

Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Travailler et permettre les échappées visuelles (courtes, moyennes et longues), pour pérenniser et faire dialoguer les espaces urbains avec les plaines céréalières et maraichères, espaces ouverts* attenants aux lotissements, donnant à voir l'horizon.

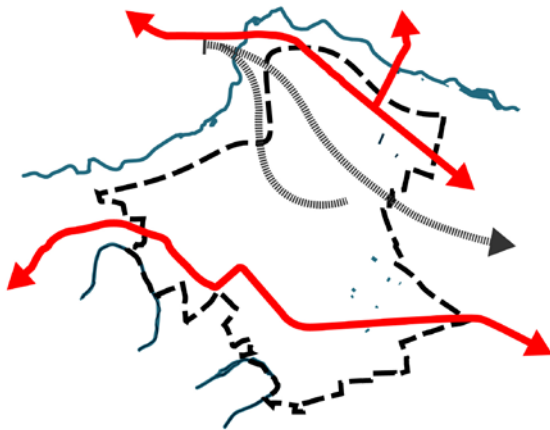


Figure 10 : Axes de composition

Un projet commun autour de la N19 et des franges agricoles

- Établir une stratégie de recomposition paysagère et urbaine autour de l'axe historique N19 et de ses potentielles mutations.
- Maintenir et conforter l'entière des espaces horticoles et agricoles pour limiter leur fractionnement en qualifiant les franges et les transitions avec les espaces urbanisés.

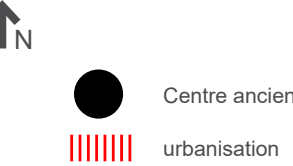


Figure 11 : Espaces urbains

Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Harmoniser les limites et les transitions comme lieu de médiation entre exploitants agricoles (sous toutes ses formes), habitants, voisins et visiteurs.
Exemple : élaboration d'un plan « haie bocagère » sur le territoire, outil de gestion et de médiation pour un paysage commun et partagé qui prolonge le parcours de découverte et de sentier d'initiation et l'Atlas de la biodiversité (en cours d'élaboration).
- Renforcer le rôle et la présence des lotissements agricoles (procédure d'allotissement d'exploitations) en tant que démarche singulière, pour maintenir une agriculture vivrière et horticole.
- Conforter et protéger les dispositifs de végétation existants et les motifs agricoles associés (haies, rideaux d'arbres, vergers, arbres isolés, bosquets, fossés etc.).

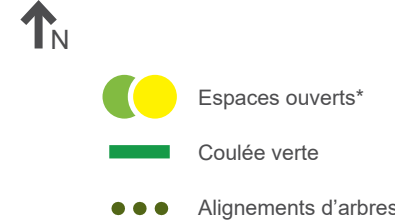


Figure 12 : Espaces paysagers

Le linéaire de la Végétale, les espaces horticoles périurbains, les grands espaces cultivés, composantes territoriales

- Profiter des projets d'aménagement sur le territoire pour créer des lieux d'interfaces avec les espaces agricoles en lien avec les axes de découverte du plateau Briard.
Exemple: la Végétale, le sentier d'interprétation agricole.
- Reconsidérer et utiliser la haie champêtre pour accompagner les parcours de découverte comme élément de structures anthropiques des paysages (haies hautes ou haies basses) suivant les situation, et auxiliaire d'agriculture, support de biodiversité.

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P2

- Figure 1 : Périmètre de l’Atlas unité 5.5 - Les villages du plateau Briard

P4

- Figure 2 : Croquis unité 5.5 - Les villages du plateau Briard

P6

- Figure 3 : Identité & territoire

P8

- Figure 4 : Géographie & infrastructures

P12

- Figure 5 : Typologies urbaines

P13

- Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies*

P14

- Figure 7 : Paysages & agriculture

P16

- Figure 8 : Nature & végétation

P20

- Figure 9 : Socle géographique

- Figure 10 : Axes de composition

P21

- Figure 11 : Espaces urbains

- Figure 12 : Espaces paysagers

